

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 8 juin 2026 à 19h00

Etaient présents : ARNOOTS Jean-Paul – CHARLEMAGNE Amélie – DECONINCK Elodie – DEGROOTE Michaël – DEKEISTER Catherine – DRIEUX Delphine – DUSAUTOIS Sabine – HOLLANT Marion – LEVISSE Pierre – LUCHET Sébastien – MOERMAN Antoine – VERHILLE Isabelle

Absents excusés : DENIS Nathalie – DEVRIENDT Vincent – PACCOU Vincent

ORDRE DU JOUR

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Budget
- Tarifs communaux
- Taxe foncière
- SIROM
- Travaux communaux
- Retour des commissions
- Divers

- **Secrétaire de séance**

Madame Sabine DUSAUTOIS est élue secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, Madame le Maire donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Budget**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que des ajustements sont nécessaires sur le budget primitif 2026 :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Fonctionnement : dépenses	Budget 2026	Commentaires	Réalisé 2025
011				
	Rubrique 60	93000,00	eau - électricité - fournitures - cantine	72579,72
	Rubrique 61	98000,00	entretien bât/mat - informat. - assurances	26933,70
	Rubrique 62	23145,98	(fêtes et cérémonies - bulletin - télécom)	16505,59
	Rubrique 63	2500,00	(impot foncier)	2332,00
	Total chapitre 011	216645,98		118351,01
012	Charges de personnel	255000,00	(salaires et charges)	221989,88
022	Dépenses imprévues			
023	Virement section investissement		écriture d'équilibre budgétaire	0
65	Charges de gestion	76000,00	indemnités /SDS/subventions asso	72025,35
66-67	Charges financières et exceptionnelles	700,00	intérêts + erreur affectation terrain	57528,38
	TOTAL	548345,98		469894,62
Chapitre	Fonctionnement : recettes	Budget 2026	Commentaires	Réalisé 2025
002	Excédent de fonctionnement	53611,98	excédent cumulé années antérieures (avec DM+8266)	
013	Remboursements rémunérations			
70	Produits des services du domaine	43740	cimetière - occupation domaine publique - cantine(DM-100)	47856,97
73	Impôts	305885	taxes habitation - foncier bâti et non bâti (DM-2332)	320929,18
74	Dotations et participations	126109	dotations Etat, département, CCHF (DM-5834)	137592,8
75	Autres produits de gestion	19000	locations + remboursements divers	20093,46
77	Produits exceptionnels divers		erreur affectation terrain	56775
	TOTAL	548345,98		583247,41

INVESTISSEMENT

Chapitre	Investissement : dépenses	Budget 2026	Commentaires	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution 2025		Déficit cumulé années antérieures	
020				
16	Emprunts et dettes assimilées	12049,62	Capital salle œuvre : CE 15500 CA9500	22932,57
20	Immobilisations incorporelles	9000,00		
21	Immobilisations corporelles	209000,00	Voir détail investissement	108454,65
21	Restes A Réaliser année n-1 (RAR)	0,00		
23	Immobilisations en cours	0		
	TOTAL	230049,62		131387,22
Chapitre	Investissement : recettes	Budget 2026	Commentaires	Réalisé 2025
001	Solde d'exécution 2025	7508,45	Résultat des années antérieures	
021	Virement de la section de fonctionnement		Ecriture d'équilibre budgétaire	
1068	Excédent de fonctionnement	81000,00	Affectation résultat année n-1	111000,00
10	TVA	87963,49	Récup TVA année n-2 + TA	6076,79
10251				
13	Subventions		DETR - ADVB - Terrain béguinage	122591,43
13	Fonds de concours CCHF	53577,68	CCHF	40768,62
	TOTAL	230049,62		280436,84

Il convient de reporter 53 611.98 € (au lieu de 45 345.98 €) au chapitre comptable 002.

RESULTATS AU 31/12/2025			
INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT	
RECETTES	280 436,84 €	RECETTES	583 247,41 €
DEPENSES	131 387,22 €	DEPENSES	469 894,62 €
RECETTES - DEPENSES 2025	149 049,62 €	RECETTES - DEPENSES 2025	113 352,79
RESULTAT ANTERIEUR	-141 541,17 €	RESULTAT ANTERIEUR	21 259,19 €
RESULTAT GLOBAL CUMULE	7 508,45 €	RESULTAT GLOBAL CUMULE	134 611,98 €
- RAR DEPENSES	0,00 €		
+ RAR RECETTES	0,00 €		
RESULTAT FINAL CUMULE	7 508,45 €	RESULTAT A AFFECTER	81 000,00 €
		RESULTAT A REPORTER	53 611,98 €
RESULTAT GLOBAL CUMULE INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT			142 120,43 €

Les membres du conseil municipal approuvent, à l'unanimité ces propositions.

- **Tarifs communaux**

Madame le Maire rappelle les tarifs communaux.

Les élus décident de modifier le tarif de la cantine pour les adultes.

CANTINE

Enfants Lederzeelois	3.20 €
Enfants Extérieurs	3.70 €
Personnel communal	3.70 €
Personne Adulte	5.00 €
Enfant allergique (apportant leur repas)	Demi-tarif
Repas non-réservé	Double tarif

ACCUEIL PERISCOLAIRE

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 et +
TARIFS LEDERZEELLOIS	1.60 €	1.70 €	1.80 €	1.90 €	2.00 €
TARIFS EXTERIEURS	1.80 €	1.90 €	2.00 €	2.10€	2.20€

ACCUEIL DU MERCREDI

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 et +
TARIFS LEDERZEELLOIS, BROXEELLOIS, MERCKEGHEMOIS, NIEURLETOIS et VOLCKERINCKHOVOIS	6.50 €	7.50 €	8.50 €	9.50 €	10.50 €	11.50 €

CENTRE DE LOISIRS

BAREME SELON QF	0 à 300	301 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 et +
TARIFS LEDERZEELLOIS, BROXEELLOIS, MERCKEGHEMOIS et VOLCKERINCKHOVOIS	25.00 €	26.00 €	27.00 €	28.00 €	29.00 €	30.00 €
TARIFS EXTERIEURS	75.00 €	76.00 €	77.00 €	78.00 €	79.00 €	80.00 €

Mini-camp 7/11 ans, du 29 juillet au 31 juillet : 35 €

Mini-camp 12/15 ans, du 4 au 7 août : 55 €

Pour le voyage de fin de centre : 35 € pour les enfants du centre, 40 € pour les enfants extérieurs, 50 € pour les adultes.

SALLES COMMUNALES

Les élus décident d'augmenter le tarif du chauffage et de supprimer le tarif pour un vin d'honneur.

SALLE POLYVALENTE

MANIFESTATIONS	TARIFS
Grande salle + cuisine + couverts (1 jour)	280 €
Petite salle + cuisine + couverts (max. 30 pers.)	140 €
Réception enterrement	40 €
Supplément chauffage (hiver du 01.10 au 15.04)	50 €
Supplément chauffage (hiver du 01.10 au 15.04) pendant enterrement	15 €
<i>Retenue pour non-respect du règlement intérieur :</i>	
Rangement des tables et des chaises	40€
Nettoyage de la salle	40€
Rangement de la cuisine	40€
Nettoyage de la cuisine	40€

Propreté des sanitaires	40€
<u>Propreté de la vaisselle :</u>	
Vaisselle < 50 personnes	20€
Vaisselle >= 50 personnes et < 100 personnes	40€
Vaisselle >= 100 personnes	60€
Personnes non lederzeeloises (hors réception enterrement)	Grande salle 390 € Petite salle 250 €

SALLE DE MAIRIE ANNEXE

MANIFESTATIONS	TARIFS
Salle de mairie annexe (max. 50 pers)	190 €
Supplément chauffage (hiver du 01.10 au 15.04)	50 €
Réception enterrement	40 €
Supplément chauffage (hiver du 01.10 au 15.04)	15 €
<i>Retenue pour non-respect du règlement intérieur :</i>	
Rangement des tables et des chaises	20 €
Nettoyage de la salle	20 €
Rangement de la cuisine	20 €
Nettoyage de la cuisine	20 €
Propreté des sanitaires	30 €
Propreté de la vaisselle	15 €
Pour les personnes non lederzeeloises (hors enterrement)	290 €

CIMETIERE

Concession : 50 € le m² pour 50 ans

Columbarium : 900 € pour 50 ans

Jardin du souvenir : 30 €

Les membres du conseil municipal décident de changer les tarifs pour les concessions :

- Concession : 80 € le m² pour 50 ans
- Columbarium (pas de changement) : 900 € pour 50 ans
- Jardin du souvenir (pas de changement) : 30 €

- **Taxe foncière**

Toutes les communes de la CCHF doivent mettre à jour les taux du confort de chaque habitation. A Lederzeele, 96 habitations ont été recensées sans confort. Les membres du conseil municipal approuvent la mise à jour des éléments de confort des habitations.

- **SIROM**

Afin de siéger au SIROM, il convient de désigner les délégués communaux. Après discussion, les membres du conseil municipal désignent Madame le Maire en qualité de déléguée titulaire et Madame Sabine DUSAUTOIS en qualité de déléguée suppléante.

- **Travaux communaux**

Des projets sont proposés pour notre commune. Les demandes de subventions pour l'ADVB sont à déposer avant le 15 juin 2026. Les demandes de fonds vert sont à déposer pour le 22 juin 2026.

Cimetière : columbarium, reprise des concessions, engazonnement et jardin du souvenir. Selon les devis, le montant total des travaux s'élève à 33 795,97 € HT.

Les membres du conseil municipal approuvent ces propositions et autorisent Madame le Maire à signer les documents nécessaires pour la demande de subvention.

Panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de l'espace des associations ou du bâtiment technique. Des devis ont été réalisés. Les travaux s'élèvent à 42 381,41 € HT.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la demande de subvention.

Les élus décident de désigner le Territoire d'Energie Flandres en Personne Morale Organisatrice.

Modification du système de chauffage à l'école primaire. Des devis sont en cours pour l'installation d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière à pellets. Ce projet sera approfondi afin que la demande de subvention soit réalisée en 2027.

Eclairage intérieur des bâtiments : passage en LED des bâtiments communaux. Des devis ont été réalisés. Les travaux s'élèvent à 17 845,22 € HT.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la demande de subvention.

- **Retour des commissions**

Ecole : les élus décident de continuer à offrir les dictionnaires aux élèves de CM1 (dictionnaire français) et CM2 (dictionnaire français/anglais) à la fête de l'école.

Le cirque Pacotille interviendra en mai 2027 sur notre commune dans le cadre d'un projet d'école. Un règlement sera mis en place.

Une rencontre est prévue le mardi 16 juin à 13h30. Monsieur Jean-Paul ARNOUTS sera présent. Prochain conseil d'école : mardi 16 juin

Une réunion aura lieu en septembre pour l'accueil du mercredi (à destination des familles).

Fleurissement : Madame Sabine DUSAUTOIS a aidé l'employée communale pour le fleurissement du village.

Un robinet sera installé sur le réseau d'eau pluviale de l'espace des associations pour l'arrosage des massifs communaux.

Bâtiments : visite des bâtiments communaux ce samedi 13 juin à 9h00.

Voirie : le fauchage a été réalisé.

Un sondage sur la vie au village sera distribué à tous les habitants.

- **Divers**

Contrôle de légalité :

Nous avons reçu un courrier du contrôle de légalité :

- Délégation du maire : autoriser le maire à engager ou défendre la commune dans les actions en justice.

Autoriser le maire à conclure des transactions avec des tiers dans la limite de 1000 euros (pour les communes de – de 50000 habitants). Les élus approuvent ces propositions.

- Délégations aux adjoints : les délégations accordées à Monsieur LUCHET et Madame DUSAUTOIS comportent des compétences communes (fonctions d'ordonnateur). Les mêmes fonctions ne peuvent être déléguées simultanément à plusieurs adjoints. En cas de délégations similaires, l'ordre de priorités des adjoints doit être précisé. Les élus désignent Monsieur LUCHET en premier ordre.

Poste de secrétaire général de mairie : Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour la suppression du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et la création du poste de rédacteur.

Les membres du conseil municipal approuvent la proposition et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

CCID : après chaque élection municipale, il est nécessaire de renouveler la CCID. Madame le Maire propose les noms suivants :

Elus : ARNOUTS Jean-Paul – CHARLEMAGNE Amélie – DECONINCK Elodie – DEGROOTE Michaël – DENIS Nathalie – DEVRIENDT Vincent – DRIEUX Delphine – DUSAUTOIS Sabine – HOLLANT Marion – LEVISSE Pierre – LUCHET Sébastien – MOERMAN Antoine – PACCOU Vincent – VERHILLE Isabelle

Non élus : BARBIER Pierre – DEKEISTER Sandrine – DELFORGE Michel – EVRARD Philippe – SAMYN Manuella – RYCKELYNCK Michèle – VERHILLE Hélène

Chapiteau : Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention avec la CCHF pour la mise à disposition du chapiteau utilisé lors des manifestations communales. Cette convention est prolongée jusqu'en 2032. Le contrôle périodique réglementaire est à la charge de la CCHF.

Permanences de mairie lors des absences de la secrétaire : en juillet, la mairie sera ouverte le mercredi de 9h00 à 11h00 et le vendredi de 16h00 à 18h00. Permanence téléphonique le lundi de 16h à 18h et le mardi et jeudi de 9h à 11h.

Participation citoyenne : une réunion sera programmée en octobre.

Une réunion sera également programmée à destination des aînés en décembre (vigilance seniors + remise à niveau du code de la route).

Dates à retenir :

Samedi 27/06 :	Fête de l'école
Samedi 11/07 :	Don du sang
Entre le 6 et 10/07 :	Passage du jury du concours fleuri
Dimanche 26/07 :	Ducasse
Dimanche 2/08 :	Brocante
Vendredi 21/08 :	Fête du centre de loisirs
Dimanche 6/09 :	Rando des mottes
Dimanche 4/10 :	Banquet des aînés
Dimanche 11/10 :	Concours fleuri et remise des médailles

Un dernier tour de table est effectué :

Monsieur Jean-Paul ARNOUTS précise que des haies sont à tailler le long du chemin piétonnier. Un courrier sera envoyé aux habitants dont les haies débordent sur le domaine public.

Les élus proposent de venir se donner RDV le 27 juin à la fête de l'école à 11h30.

Madame Amélie CHARLEMAGNE et Madame Isabelle VERHILLE sont intervenues à l'accueil du mercredi. Les animatrices n'ont pas été très accueillantes.

Madame le Maire et Monsieur Sébastien LUCHET ont assisté à l'assemblée générale de l'USLM. Les membres de l'association essaient de diversifier les animations et c'est très positif.

Monsieur Sébastien LUCHET précise que la fête des voisins organisée par l'Association du Tennis de Table s'est très bien passée.

Monsieur Michaël DEGROOTE précise que l'association Pêche en Cœur de Flandres peut accueillir les enfants du centre de loisirs.

Monsieur Pierre LEVISSE souhaite que la commune soit solidaire avec Delphine et Frédéric DRIEUX dont le four a lâché. Il est proposé qu'ils se reprochent de la CCHF pour une aide exceptionnelle. Madame le Maire a une réunion à la CCHF sur ce thème le 29 juin 2026. Les membres du conseil municipal témoignent leur solidarité à Delphine et Frédéric DRIEUX.

La séance est clôturée à 21h50.

Prochaines réunions :

Visite des bâtiments communaux : samedi 13 juin à 9h00

Réunion du centre de loisirs avec la Directrice et les animateurs : jeudi 25 juin à 18h

Adjoint : jeudi 27 août à 18h30

CM : lundi 7 septembre à 19h00